



Council of the
European Union

Brussels, 13 November 2015
(OR. en, fr)

14086/15

AGRI 597
CLIMA 130
ENV 698

NOTE

From:	Presidency
To:	Delegations
Subject:	Letter from Mr Fernand Etgen, President of the "Agriculture and Fisheries" Council, to Ms Carole Dieschbourg, President of the "Environment" Council

Delegations will find in ANNEX I a letter from the President of the "Agriculture and Fisheries" Council, Mr Fernand Etgen, to the President of the "Environment" Council, Ms Carole Dieschbourg, concerning the outcome of the exchange of views that took place at the "Agriculture and Fisheries" Council on 22 October 2015 on climate-smart agriculture (ST 12693/15).

A translation in English of this letter can be found in ANNEX II.

984/15

Luxembourg, le 11 novembre 2015

Chère Présidente du Conseil "Environnement",
Chère Carole,

Je vous écris afin de vous faire part des résultats de l'échange de vues qui a eu lieu entre les ministres au cours de la session du Conseil "Agriculture et pêche" du 22 octobre 2015 au sujet d'une agriculture respectueuse du climat. À cette occasion, les ministres ont examiné à quelles actions il convenait de donner la priorité dans le domaine agricole. En outre, ils ont débattu de la manière de répondre aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'améliorer au niveau de l'UE le lien entre science et pratiques agricoles. Durant la session du Conseil, des scientifiques ont été invités à faire part de leurs points de vue. Leur contribution au débat a été très appréciée par les ministres.

Les discussions concernant une agriculture respectueuse du climat présentent un intérêt tout particulier dans la perspective des prochaines négociations qui se dérouleront lors de la conférence sur le climat (COP21) qui se tiendra à Paris à la fin de l'année. Le secteur agricole est visé par l'objectif présenté par l'UE pour la COP21 qui consiste à réduire "d'au moins 40%" les émissions d'ici à 2030.

Les ministres de l'agriculture sont d'avis que l'agriculture respectueuse du climat a un rôle important à jouer dans l'atténuation du changement climatique. Ils sont en outre conscients des effets néfastes du changement climatique sur l'agriculture et de la nécessité pour ce secteur de s'adapter au changement climatique.

Aujourd'hui, l'agriculture met déjà en œuvre un certain nombre d'instruments visant à atténuer les effets du changement climatique. La PAC réformée, et en particulier le règlement relatif au développement durable¹, constituent une bonne base à cet égard. L'une des priorités du développement rural est de promouvoir l'utilisation efficace des ressources et de soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂ et

¹ Règlement n°1305/2013



résiliente aux changements climatiques, dans le secteur agricole. Les paiements au titre de mesures agroenvironnementales et climatiques, le verdissement et l'agriculture biologique constituent de bons exemples d'instruments concrets.

Toute une série de mesures sont actuellement mises en application. Les ministres de l'agriculture ont estimé qu'il convient d'**accorder la priorité** à certaines de ces pratiques jugées plus efficaces. La notion d'économie circulaire est un exemple de solution visant à mieux utiliser les déchets résiduels et la biomasse organique. D'autres mesures peuvent également être citées: le stockage du carbone dans les terres agricoles, par exemple par des cultures de couverture et un travail réduit du sol, une meilleure gestion du fumier, une meilleure utilisation des engrais organiques et par conséquent une utilisation réduite des engrais minéraux, rendre attrayant les prairies et les pâturages permanents par rapport aux terres arables, l'allongement de la durée de vie productive des animaux, l'amélioration de l'alimentation animale et la production de biogaz. Les ministres de l'agriculture ont également mis en avant certaines **nouvelles pratiques** qu'il convient d'étudier et de développer, telles que les mesures visant à réduire les émissions de méthane dues à la fermentation entérique. En outre, l'initiative française « 4 pour mille » visant à améliorer le stockage de matière organique dans les sols qui s'inscrit dans le cadre de l'agenda des solutions sous la COP 21 à Paris a été largement appuyée. Toutefois, certaines **techniques** et pratiques **nouvelles** doivent faire l'objet de recherches scientifiques plus poussées avant de pouvoir être utilisées à grande échelle.

Le **lien**, au sein de l'UE, **entre science et pratiques agricoles** devrait être amélioré, notamment par un transfert de connaissances à différents niveaux. Les agriculteurs doivent avoir conscience des effets et des coûts de ces pratiques et savoir si elles contribuent vraiment à l'atténuation du changement climatique. **La sensibilisation des agriculteurs** est essentielle; nous devons faire en sorte que les agriculteurs aient confiance dans les pratiques d'atténuation du changement climatique. Ils ont besoin d'outils fonctionnels auxquels ils puissent avoir facilement accès. Les chefs d'exploitation doivent choisir individuellement où et comment améliorer leur production tout en réduisant les émissions. À l'heure actuelle, la coopération en matière de recherche dans ce domaine peut s'effectuer à la fois dans le cadre du partenariat européen d'innovation et dans celui du programme-cadre Horizon 2020.



Les scientifiques qui assistaient au Conseil ont attiré l'attention sur le fait que les **possibilités d'atténuation varient** sensiblement selon les régions, les systèmes de production et les exploitations. Le potentiel d'amélioration varie donc lui aussi. Chaque État membre devrait choisir parmi les instruments les plus adaptés et décider des meilleures mesures d'incitations à mettre en place. Les ministres de l'agriculture ont toutefois souligné la **nature spécifique** de l'agriculture: c'est le seul secteur économique, avec la sylviculture, qui émet des gaz à effet de serre et fait baisser leur niveau. Cet élément devrait être pris en considération dans le calcul global de la contribution de ce secteur. En particulier, la position de l'UE à la COP 21 doit être cohérente avec les conclusions que le Conseil européen a adoptées lors de sa réunion des 23 et 24 octobre 2014, dans lesquelles il a (entre autres) été d'accord pour dire "qu'il convient de prendre en considération les multiples objectifs du secteur de l'agriculture et de l'utilisation des terres, dont le potentiel d'atténuation est plus faible, ainsi que la nécessité d'assurer la cohérence des objectifs de l'UE en matière de sécurité alimentaire et de changement climatique", et dans lesquelles il invite la Commission "à examiner les meilleurs moyens d'encourager l'intensification durable de la production alimentaire, tout en optimisant la contribution du secteur à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et au piégeage de ces gaz, y compris via le reboisement."

Enfin, les ministres de l'agriculture sont convaincus qu'une agriculture respectueuse du climat peut être un élément de réponse au changement climatique, notamment dans le cadre de la COP21. Par conséquent, les ministres de l'agriculture invitent le Conseil "Environnement" à **informer** le Conseil AGRIPÊCHE des questions en rapport avec le climat qui sont actuellement à l'examen, telles que la COP21 et les futures propositions concernant l'UTCATF et la décision relative à la répartition de l'effort, dans la mesure où elles ont une incidence importante sur le secteur agricole. Le Conseil AGRIPÊCHE devrait être partie prenante dans les processus qui ont, au bout du compte, des effets sur les agriculteurs.



Je suis persuadé que vous garderez nos préoccupations présentes à l'esprit dans le cadre de vos prochains débats consacrés au changement climatique. J'espère en outre que la présente lettre aidera le président du Conseil "Environnement" à préparer les négociations que le Conseil mènera durant la COP21 à Paris. Le Conseil "Agriculture et Pêche" contribuera volontiers à la poursuite du débat.

Sincères salutations



Fernand ETGEN
Président du Conseil "Agriculture et Pêche"



Dear President of the Environment Council,

Dear Carole,

I am writing to share with you the outcome of the ministerial exchange of views on climate-smart agriculture that took place during the Agriculture and Fisheries Council on 22 October 2015. On this occasion, ministers considered which agricultural actions should be prioritised. Furthermore, they discussed how to address climate change mitigation and how to improve the link between science and agricultural practice at EU level.

During the Council, scientists were invited to share their views. Their contribution to the debate was much appreciated by the ministers.

Discussions on climate-smart agriculture are especially relevant in the run-up to the negotiations during the COP 21 climate conference in Paris later this year. The agricultural sector is part of the EU's 2030 'at least 40%' reduction target submitted to COP 21.

Agriculture ministers take the view that climate-smart agriculture has an active role to play in climate change mitigation. They are also aware of the negative impacts of climate change on agriculture and of the need for the sector to adapt to climate change.

Today, agriculture already implements a number of **instruments** to mitigate the effects of climate change. The reformed CAP, and in particular the rural development regulation¹, provides a good basis. One of the priorities for rural development is promoting resource efficiency and supporting the shift towards a low-carbon and climate-resilient economy in agriculture. Agri-environment-climate payments, greening and organic farming are good examples of concrete instruments.

There is a whole range of measures that are currently being implemented. Agriculture ministers found that certain practices – considered more efficient – **should be prioritised**. The concept of circular economy is one example of how residual waste and organic biomass can be better used. Other measures can also be mentioned: storing carbon in agricultural soils, for instance through cover crops and reduced tillage, improved manure management, better use of organic fertilizers resulting in reduced use of mineral fertilizers, making permanent grass land and pasture attractive compared with arable land, increasing the productive lifetime of animals, improved feeding of animals and biogas production. The agriculture ministers also highlighted some **new practices** that should be studied and developed, such as measures to reduce the methane emissions from enteric fermentation. In addition, there was broad support for the French initiative '4 per 1000' aimed at boosting the storage of organic matter in soils, which is part of the Paris COP 21 Conference's 'Agenda of Solutions'. However, more scientific research is needed regarding some **new techniques and practices** before they can be extensively used.

The **link between science and agricultural practice** at EU level should be improved, including through different stages of knowledge transfer. Farmers need to be aware of the impacts and costs of these practices, and if they really contribute to the climate change mitigation. **Farmer awareness** is the key, we need to build farmers' confidence in climate change mitigation practices. They need operative tools that are easily available. Farm managers need to individually choose where and how they can improve their production while reducing emissions.

¹ Regulation No 1305/2013.

Currently, research cooperation in this field can take place in the framework of both the European Innovation Partnership and Horizon 2020.

The scientists present at the Council stressed that **mitigation options vary** substantially among regions, farming systems and individual farms. The improvement potential therefore varies as well. Each Member State should choose among the most suitable instruments and decide which are the best incentives to use. However, agriculture ministers underlined the **specific nature** of agriculture – this is the only economic sector, together with forestry, that emits and reduces greenhouse gases. The global accounting of the sector's contribution should take this into consideration. In particular the EU position at COP 21 must be consistent with the conclusions of the **European Council** meeting on 23 and 24 October 2014 in which (inter alia) it agreed that 'the multiple objectives of the agriculture and land use sector, with their lower mitigation potential, should be acknowledged, as well as the need to ensure coherence between the EU's food security and climate change objectives' and invited the Commission 'to examine the best means of encouraging the sustainable intensification of food production, while optimising the sector's contribution to greenhouse gas mitigation and sequestration, including through afforestation.'

To conclude, the agriculture ministers are convinced that climate-smart agriculture can be part of the solution for climate change, including in the context of COP 21. Therefore, agriculture ministers invite the **Environment Council** to **inform** the AGRIFISH Council about climate-related issues under discussion insofar as they have relevant impact on the agricultural sector, like COP 21 and the future proposals on LULUCF and on the "Effort Sharing Decision". The AGRIFISH Council should be part of processes that ultimately influence farmers.

I trust that you will keep in mind our concerns in future discussions on climate change issues. And I hope that this letter will help the President of the Environment Council in the preparations for its negotiations during the COP 21 in Paris. The Agriculture and Fisheries Council will be happy to contribute to further discussion on this matter.

My warmest regards,

Minister of Agriculture/President of the Agriculture and Fisheries Council

Fernand ETGEN
